

Initiatives ministérielles

Une des lacunes du projet de loi C-28, qui résulte du manque de détermination du gouvernement, est qu'il n'autorise pas les comités à jouer un rôle plus important quant au contenu du règlement d'application du projet de loi, qui aura un effet considérable sur la loi. Notre parti a proposé quatre amendements aux dispositions du projet de loi relatives au comité, dont trois portaient sur le règlement. Les députés du Bloc et certains députés libéraux ont appuyé ces amendements, mais ils ont néanmoins été rejetés.

C'est très regrettable, surtout que, pendant les élections, le gouvernement avait parlé haut et fort dans son livre rouge de la nécessité de réformer les comités et d'accroître leurs pouvoirs. Le gouvernement a beaucoup parlé, mais peu agi. Le gouvernement détient tous les pouvoirs. Il aurait pu permettre aux comités d'apporter ces changements, mais il ne l'a pas fait.

C'est vraiment dommage, parce que les Canadiens, au cours de la campagne électorale, ont dit qu'ils voulaient que les députés soient plus responsables et que les pouvoirs du Parlement ne reposent pas tous entre les mains du Cabinet et du bureau du premier ministre. C'est ce qui s'est produit ces douze dernières années, ou à peu près, et le gouvernement a eu la possibilité de changer tout ça. Il a eu l'occasion de le faire quand nous examinions le projet de loi C-28. Mais il ne l'a pas fait, et c'est franchement dommage.

Au Québec, si mes renseignements sont exacts, il y a des comités qui examinent régulièrement des règlements, en même temps que le projet de loi, à l'étape de l'étude en comité. Ils peuvent faire un examen minutieux de ces règlements et veiller à ce qu'ils respectent l'esprit du projet de loi au lieu de les faire examiner par un comité complètement différent ou pire, par des bureaucrates. Il est très important, je pense, que le comité qui examine le projet de loi puisse aussi modeler les règlements. Les députés peuvent alors être sûrs que les règlements respecteront l'esprit du projet de loi.

• (2245)

J'ai parlé de certaines des préoccupations que j'avais à propos des règlements qui peuvent influencer sur la façon dont les prêts étudiants sont accordés, en fonction de l'avoir des parents. On aurait pu régler ce point-là dans le règlement, lorsqu'il a été soumis au comité. Malheureusement, on ne l'a pas fait. Les bureaucrates nous ont envoyé une version provisoire de certains des règlements qui portait la date, je crois, du 8 avril. Il était alors question de compter les biens tels que l'exploitation familiale, les REER et les bateaux de pêche. Selon toute vraisemblance, si vous possédiez ce genre de biens, vous pouviez faire une croix sur les prêts étudiants.

Nous nous sommes opposés à cela. C'est une idée terrible et tout à fait contraire au principe de donner la possibilité aux gens de notre pays d'avoir une éducation. Je ne saurais trop insister sur l'influence que ça a sur beaucoup de Canadiens à revenu moyen. En d'autres termes, cela va pénaliser les Canadiens à revenu moyen qui, bien que classés dans la catégorie des gens à revenu moyen et quoique possédant des biens, n'ont peut-être

pas un revenu suffisant pour envoyer leurs enfants à l'école. Malheureusement, le gouvernement ne va pas accorder de prêts à ces gens-là.

Je voudrais aussi parler d'une disposition dans le projet de loi, qui donnerait la possibilité aux étudiants d'obtenir des subventions dans certains cas. Prenons l'exemple des étudiants handicapés. Notre parti s'est prononcé en faveur de cette mesure. Nous pensons qu'elle est juste. Il est par ailleurs question d'accorder des subventions aux étudiants très nécessiteux. Il est également question d'accorder des subventions aux femmes qui veulent faire des études de doctorat.

Je suis entièrement contre cette dernière mesure qui découlerait du projet de loi C-28. Si les femmes qui font des études de doctorat ne sont pas très nombreuses, ce n'est pas parce qu'elles n'en ont pas la possibilité. En fait, ce projet de loi accorderait de toute façon des subventions aux étudiants très nécessiteux. Autrement dit, si vous êtes une mère seule et que vous avez peu ou pas de revenu, ce projet de loi s'occupe déjà de vous.

Pourquoi choisit-on les femmes? Pourquoi ne pas dire que des subventions seront accordées pour les études de doctorat? Si le gouvernement trouve qu'il n'y a pas, à son goût, assez de femmes qui font des études de doctorat, cela n'a rien à voir avec le nombre de femmes qui terminent leur B.A. Cela a à voir avec le fait que peu de femmes optent pour les sciences en 7^e, 8^e, 9^e et 10^e années et que peu de femmes dans ces classes décident de faire des maths. Cela a à voir avec le système d'éducation à ces niveaux. Il incombe aux écoles secondaires et aux parents de mieux encourager les étudiantes de ces niveaux.

On ne peut décider tout à coup d'accorder arbitrairement de l'argent ou des conditions spéciales aux femmes pour qu'elles poursuivent des études au niveau du doctorat parce qu'il y aurait peut-être de la discrimination dans le système. Permettez-moi de dire pourquoi.

Il est vrai qu'au Canada, bien des fois, des gens font de la discrimination à l'endroit de certaines personnes en fonction de leur sexe, de leur âge ou peut-être de la couleur de leur peau. Il existe des dispositions contre cela qui permettent au gouvernement d'y voir. Or, celui-ci ne les applique pas, pour une raison ou une autre. Au contraire, nos vis-à-vis ont décidé de corriger une injustice par une autre injustice, de faire de la discrimination à rebours, en utilisant les pleins pouvoirs du gouvernement.

• (2250)

Je trouve cela très inquiétant. Il ne s'agit pas de cas isolés de discrimination par certaines personnes. C'est plutôt le gouvernement qui a décidé de traiter certaines personnes différemment en fonction de leur sexe, de la couleur de leur peau ou de la langue qu'elles parlent.

Je me reporte au cas de la GRC. Bien des gens voudraient en devenir membres, mais on leur dit qu'ils n'ont aucune chance, car ils ne parlent pas la bonne langue ou n'ont pas la bonne couleur de peau. Je trouve cela odieux. Je ne suis pas du tout d'accord, comme la plupart des Canadiens.